

CONTRIBUENT à

améliorer les
INTERACTIONS
entre les élèves et
leur environnement





Qu'est-ce que l'ergothérapie ?

L'ergothérapie permet aux personnes de tous âges de vivre une vie active dans la société. Elle aide les personnes aux prises avec des incapacités ou des handicaps à mieux vivre au quotidien. En considérant l'ensemble des facteurs qui affectent la personne, l'ergothérapeute aide les gens à atteindre leurs objectifs, à optimiser leur fonctionnement au quotidien pour atteindre leur plein potentiel, à bâtir leur autonomie et à participer pleinement aux activités qui sont les plus significatives.

En milieu scolaire, l'ergothérapie vise à favoriser le développement et l'autonomie des élèves dans plusieurs tâches significatives. Par exemple, les déplacements, les tâches d'autonomie, les activités graphomotrices, la participation aux sports, la participation professionnelle, le transport, etc. L'ergothérapeute intervient lorsqu'un élève rencontre un défi limitant la réalisation des activités prévues. Pour intervenir, l'ergothérapeute analyse l'interaction entre les sphères suivantes : l'élève, ses occupations et son environnement scolaire. Cette analyse lui permet de proposer des moyens d'action qui touchent une ou plusieurs de ces sphères.

L'ergothérapeute détient une maîtrise du domaine des sciences de la santé et est membre de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. Certains actes professionnels lui sont réservés en vertu de la loi.

Leurs actions au quotidien

- Soutiennent, informent et accompagnent le personnel de l'école dans la mise en place des moyens favorisant l'autonomie, la participation et la réussite des élèves.
- Proposent des moyens d'intervention visant à améliorer la capacité de l'élève à réaliser les activités prévues dans les divers environnements d'apprentissage. Par exemple, dans les aires de jeux, les salles de classe, les salles à manger, le service de garde.
- Utilisent différentes modalités d'intervention, selon leur jugement clinique, telles que l'intervention en classe, les sous-groupes, l'accompagnement en classe, etc.
- Soutiennent les élèves qui éprouvent de grandes difficultés à réaliser les tâches attendues, par exemple en aidant à déterminer les méthodes alternatives au niveau des apprentissages et de l'enseignement.
- Conseillent les parents au sujet des routines qui ont un impact sur la vie scolaire de leur enfant.
- Conseillent le personnel enseignant et les directions au sujet de projets innovants, comme l'aménagement d'une classe flexible ou les adaptations à prévoir pour améliorer l'accessibilité du milieu.

Une offre accrue de ce service permettrait...

- D'offrir des services à tous les élèves, peu importe leur niveau scolaire et leur secteur (préscolaire, primaire, secondaire, adultes, classes régulières, classes d'adaptation scolaire).
- D'offrir un service de dépistage, d'intervention et de consultation à tous les élèves qui en ont besoin.
- De s'assurer que les écoles, les classes et les cours d'école soient mieux adaptées à tous les élèves, y compris ceux présentant de grandes difficultés
- D'offrir plus de services aux EHDAA et aux élèves à risque, particulièrement à ceux qui vivent avec une problématique de type moteur, sensoriel ou d'autorégulation, par exemple les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme ou encore trouble développemental de la coordination.
- D'agir de façon préventive, en intervenant dès le préscolaire et le premier cycle du primaire afin de diminuer la vulnérabilité des élèves à risque, de limiter l'apparition de difficultés d'apprentissage ou de fonctionnement et de diminuer le nombre d'interventions nécessaires plus tard au primaire.
- De soutenir le déploiement des classes de préscolaire 4 ans en contribuant à une juste compréhension des besoins et du développement des enfants.
- De soutenir les élèves, les enseignants et le personnel de soutien en classe de façon plus régulière.
- D'accompagner le personnel dans le choix d'activités adaptées au niveau de développement et de fonctionnement des élèves.